

Une constitution civile des aumôniers militaires

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Eglise en France](#), [En Une](#), [Histoire](#), [Identité catholique](#), [Perepiscopus](#)

Date : 9 juin 2015



[Le Salon Beige](#) révèle le projet de décret du Premier ministre **Manuel Valls**, via le ministère de l'Intérieur, qui imposerait à tous les aumôniers de tous les cultes une "formation civile et civique". Sous couvert de lutter contre le radicalisme musulman, tous les aumôniers se voient contraints d'adopter une nouvelle constitution républicaine. Les responsables des cultes ont été prévenus en toute dernière minute. Cette technique de gestion dans l'urgence est le signe avant-coureur du passage en force du décret, de la fausse consultation. Selon Le Salon Beige :

"Ce décret ramène la France dans la même situation qu'en 1791 au moment de la Constitution civile du clergé : si ce décret s'applique, il y aurait donc des aumôniers "assermentés" qui auraient le droit d'exercer leur ministère dans les prisons, les hôpitaux et les armées (Les aumôniers scolaires sont étrangement exclus du décret) et les autres qui seraient jugés inaptes à exercer ce ministère. De futurs "réfractaires" fichés ?

Jusqu'à présent, le recrutement des aumôniers est à la charge des responsables de culte et non de l'Etat qui se contente de vérifier des conditions tout à fait légitimes de la validité des candidatures (visite médicale, nationalité française, absence de casier judiciaire, conditions d'âge, etc.). L'administration ne fait qu'entériner les choix des hiérarchies religieuses qui se portent garantes de la formation de leurs candidats sans que l'Etat soit jamais intervenu dans ces questions depuis 1905.

Il y aurait donc une mainmise effective de l'Etat sur le recrutement des aumôniers. Ce système est un danger extrême car il manifeste le désir de l'Etat de contrôler plus strictement le fonctionnement des cultes.

Les évêques consultés ou avertis sont particulièrement inquiets d'un tel décret, certains ont même déjà fait connaître leur extrême réserve sur ce projet."

Malheureusement, l'état d'esprit de la majorité des évêques de France est surtout de ne pas entrer en conflit avec le régime et c'est pourquoi ils sont prêts à tout accepter pour conserver un semblant de paix illusoire. Nous l'avons vu encore récemment avec la réforme du collège que seuls l'enseignement catholique et l'APEL ont accepté sans broncher.